



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

Professionnel du droit ou particulier

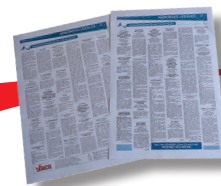
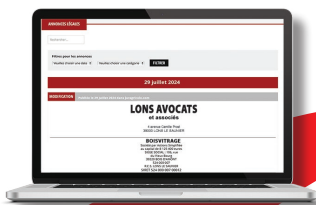
## Gagnez du temps

pour publier vos annonces judiciaires et légales

**leJura**  
AGRICOLE ET RURAL

Sans intermédiaires  
Dans toute la France !

Publiez vos annonces en toute autonomie  
24h24 - 7j/7



Nous relisons votre annonce avant publication

Scannez ce QRCode pour en savoir plus



### INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Séverine DEMIERRE-BERNARD, Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée "Matthieu GODART, Séverine DEMIERRE-BERNARD, Emmanuel VERNIER et Rachel DUPUIS-BERNARD, Notaires associés", dont le siège social est à GRAY (Haute-Saône), 15 Bis Avenue Carnot, titulaires d'offices notariaux à la résidence de GRAY (Haute-Saône), ARC-SUR-TILLE (Côte d'Or) et de POUILLEY-LES-VIGNES (Doubs) 21 Rue de Lausanne, identifiée sous le numéro CRPCEN 25061, le 07 mai 2026, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par : Monsieur Eric Adrien André QUIROT, Agriculteur, et Madame Yvette Annick Gisèle VIENNOT, Agricultrice, demeurant ensemble à BRANS (39290) 9 rue du Moulin. Monsieur est né à AUXONNE (21130) le 27 mai 1961, Madame est née à AUXONNE (21130) le 25 mars 1965. Initialement mariés à la mairie de BRANS (39290) le 23 juin 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis et insertion  
Le notaire.

### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DE VAL D'ÉPY

Société à capital variable  
Siège social : Route de Florentia  
Nantey 39160 VAL-D'ÉPY  
Agréée N° 14 576  
SIRET : 77840722100010

### CONVOCAZIONE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira jeudi 4 juin 2026 10h salle des fêtes de Val d'Épy - Ordre du jour :

- Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
- Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
- Quitus aux administrateurs
- Dotations des réserves obligatoires
- Dotations des réserves libres et distributions
- Renouvellement du tiers sortant du CA
- Ratification de cooptation en CA
- Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
- Remplacement d'un administrateur
- Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
- Constatation de la variation du capital social
- Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
- Conventions réglementées
- Document relatif aux informations sur le prix
- Pouvoirs pour les formalités
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration,  
le Président,  
Jean-Marie GANNEVAL

### SCI LA DIANE

Société civile immobilière  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : Rue Sainttaix,  
39570 PUBLY  
434 661 492 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une délibération en date du 6 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Rue Sainttaix, 39570 PUBLY au 23 Rue Haute, 39570 CONLIEGE à compter du 6 mai 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER.

Pour avis,  
La Gérance.

### AGRI CONSEIL 39

### GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU VEILLE

Siège social : 560 Rue des Noyers  
POISOUX  
39160 VAL-D'ÉPY  
Société civile au capital  
social de 114.336,76 €  
Agréé le 26 février 2016  
sous le n° 39-1185  
R.C.S. Lons-Le-Saunier  
n° 382 546 075

### AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 31-03-2026 les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable. Sont nommés en qualité de liquidateur M. VEILLE Thierry et Mme PAUBEL Sylvette son épouse, demeurant ensemble 560 Rue des Noyers - POISOUX - 39160 VAL-D'ÉPY, et leur a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés aux liquidateurs. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER. Mention sera faite au R.C.S. de Lons-Le-Saunier.

Pour avis,  
les liquidateurs.

### MAJELO

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 €  
Siège social : 11 Rue des Chauchoux  
39100 FOUCHERANS

Aux termes d'un acte sous signatures électroniques en date à FOUCHERANS du 15 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée  
DENOMINATION : MAJELO  
CAPITAL : 10 000 €  
SIEGE : FOUCHERANS (39100) - 11 Rue des Chauchoux  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
OBJET : Prise et gestion de toutes participations ; réalisation de toutes prestations de services au profit des filiales  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Participation de tout associé sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il a d'actions  
AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
DIRECTION  
Président : MAT FINANCES (RCS LONS LE SAUNIER 788 806 149) - siège : FOUCHERANS (39100) - 11 Rue des Chauchoux  
Directeur Général : JMD HOLDING (RCS DIJON 912 206 992) - siège : CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800) - 14 Rue Gilbert Bécaud  
IMMATRICULATION : RCS LONS LE SAUNIER

Pour avis,  
La Présidente

### IMMOBILIERE 3C

Société Anonyme  
au capital de 375 000 euros  
Siège social : 4 RUE CROIX DE L'ÉPINE  
39380 LA LOYE  
344 921 754 RCS LONS LE SAUNIER

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 15 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Objet social : l'acquisition, la construction et la propriété, par voie d'achat ou d'apport, de tous immeubles ou droits immobiliers bâtis ou non bâtis, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou à usage mixte ; - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par voie de bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle a ou aura la propriété ou la jouissance ; - la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, de tous autres immeubles bâtis ou non, ainsi que la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ; La durée de la Société a été prorogée par décision de l'AGE du 15 mai 2026. En conséquence, la durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 10 mai 2087, sauf dissolution anticipée ou nouvelle prorogation. Le capital social reste fixé à la somme de 375 000 euros. Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par : Président du CA et directeur général : Michel CORNATON, demeurant à BESANCON 25000. Directeur général délégué et administrateur : Xavier CORNATON, demeurant à BOUSSIERES 25320. Directeur général délégué : Sandrine CORNATON, demeurant à LA LOYE 39380. Administrateur : Jacques DAUTRICHE demeurant à LA LOYE 39380. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : Sandrine CORNATON, demeurant à LA LOYE 39380. Directeur général : Xavier CORNATON, demeurant à BOUSSIERES 25320

Pour avis  
Le Président

### M.G.Z

Société civile immobilière  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 27 rue Docteur Jean Heberling  
39100 DOLE

Aux termes d'un acte sous signatures électroniques établi en date du 11/05/2026 à DOLE (39100), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière  
DENOMINATION : M.G.Z  
SIEGE : DOLE (39100) - 27 rue Docteur Jean Heberling  
CAPITAL : 2 000,00 €  
OBJET : L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers quel que soit le mode d'acquisition ou de financement. DUREE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément sauf si les cessions sont consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.  
GERANCE : Monsieur Adrien MARESCHAL demeurant à BAVERANS (39100) - 9 Chemin des Neigeottes, Madame Anais ZANELLA demeurant à SALANS (39700) - 47 Rue de Fraisans et Monsieur Thomas, GUILLAUME demeurant à BESANCON (25000) - 2C Faubourg Tarragnoz.  
IMMATRICULATION : RCS de LONS LE SAUNIER

Pour avis,  
La Gérance

### SERVICES CAFFIN SASU

CAPITAL 10.000€  
3 RUE DES ORMEAUX  
39410 AUMUR  
RCS LONS LE SAUNIER

### Constitution

Suivant acte SSP du 12 mai 2026 il a été constitué une SASU dénommée : SERVICES CAFFIN  
Capital social : 10.000 euros.  
Siège social : 3 RUE DES ORMEAUX - 39410 AUMUR  
Objet : Prestations nettoyage bâtiments et prestations diverses par drones  
Président : M. CAFFIN Jérémie demeurant 3 RUE DES ORMEAUX - 39410 AUMUR  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LONS LE SAUNIER.

### LEGALTYS

### C'ASPIRE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 25 Rue de la Gare A  
Rhiem  
01590 LAVANCIA EPERCY  
885 183 376 RCS LONS LE SAUNIER

### AVIS DE PARUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 02 avril 2026, les associés ont décidé à compter du même jour, de supprimer purement et simplement l'ensemble des mentions de l'ancien objet social pour adopter en totalité celui de : « La société a pour objet en France et à l'étranger : - La gestion de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations, de valeurs mobilières et de tous droits sociaux dans toutes sociétés, et affaires ou entreprises, - La gestion de ses participations, - La réalisation éventuelle de prestations de direction, de conseil ainsi que de prestations financières, administratives, commerciales ou autres à son profit et au profit de toutes sociétés ou entreprises qu'elle contrôle ou non, - Toutes opérations mobilières, immobilières, administratives et financières susceptibles de faciliter le développement de l'activité de la société et de toutes sociétés qu'elle contrôle ou non, - La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire, - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. » L'article 2 des Statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis  
Le Gérant

## // EN BREF

### Retraites agricoles :

### Une nouvelle PPL de revalorisation, le 2 juin à l'Assemblée nationale

Dans un communiqué de presse le 18 mai, le député Julien Brugerolles (GDR, Puy-de-Dôme) indique que sa proposition de loi sur la revalorisation des retraites agricoles déposée en avril 2025, sera débattue en séance publique le 2 juin. Auparavant, elle sera examinée en commission des affaires sociales le 27 mai. « Le texte entend corriger plusieurs injustices persistantes, qui pénalisent encore des dizaines de milliers d'anciens exploitants agricoles, mais surtout les femmes, souvent veuves, qui ont travaillé comme aides familiales ou conjointes collaboratrices, et qui continuent de percevoir des pensions de retraite extrêmement faibles, souvent inférieures à 800 € mensuels », explique le successeur d'André Chassaing. Il propose l'extension de la revalorisation à 85 % du SMIC, issue des lois dites « Chassaing » de 2020 et 2021, aux anciens conjoints collaborateurs et aides familiaux, par l'élargissement de l'application du complément différentiel de points de retraite complémentaire obligatoire (CD-RCO). Le texte entend aussi améliorer le calcul de la pension majorée de référence qui, aujourd'hui, prend en compte les pensions de réversion et les bonifications pour enfants. Il prévoit également la suppression du mécanisme d'écrêtement et l'exonération de certains prélèvements sociaux (CSG, CRDS et CASA) des revalorisations de pensions obtenues par les retraites complémentaires obligatoires agricoles.

## NOTEZ-LE

Dernier délai  
pour la parution de vos annonces légales  
le mardi 17h  
POUR UNE PARUTION PAPIER LE VENDREDI

ET TOUJOURS PARUTION IMMÉDIATE  
SUR NOTRE SITE INTERNET

juragricole.com/les-annonces-legales/

